

1. Quelle est votre vision de l'Économie sociale et solidaire (ESS) ?

L'ESS est un mode d'entreprise, à vocation sociale, humaniste, démocratique et émancipateur. Véritable agora des citoyen-ne-s elle n'a de cesse de réinventer les formes démocratiques afin de toujours placer l'Humain au cœur de son projet. L'ESS est aussi un véritable vecteur de dynamisation territoriale et de démocratisation économique. Permettant de changer dans la durée les modes de productions et de consommations elle se démarque par la diversité de ses champs d'activités et de ses formes juridiques, et l'unicité de ses valeurs. L'Economie Sociale et Solidaire c'est au final une autre idée de l'économie respectueuse des humains et de l'environnement.

2. Pensez-vous qu'il serait important de promouvoir ces organisations / modèles au niveau européen et si oui comment feriez-vous ?

Bien que la vitalité de l'ESS tienne pour partie à son ancrage territoriale, sa proximité aux bénéficiaires et sa taille humaine, l'échelle nationale apparaît la bonne pour nombreuses réussites, coopératives, mutuelles ou associatives. De même l'échelle européenne peut être la bonne pour créer des ponts et solidarités entre citoyen.nes Européen.nes. L'Europe est surtout un nouvel horizon d'essaimage pour des organisations nationales qui ont fait leur preuve et doivent pouvoir apporter leurs solutions à nos voisins européens, à l'instar des déploiements de Siel Bleu.

Pour accompagner cet essor européen de l'ESS, il y a d'abord lieu, comme en France de lui offrir un cadre de reconnaissance dans l'ensemble de l'Europe, juridiquement (à l'instar de la société coopérative européenne SCE, une définition socle commune de l'ESS pourrait émerger, ou un cadre socle pour d'autre forme comme un statut de l'association européenne, SAE) comme politiquement ou institutionnellement (avec une vice-présidence européenne en charge de l'ESS ou qu'un commissaire européen en soit notamment en charge). En termes de leviers européens, le budget de l'UE ou des lignes de crédit de la BCE devraient tenir compte du poids et des acteurs de l'ESS ; les règles des marchés publics essentiellement européennes doivent favoriser l'ESS au-delà des seules clauses sociales ; de même que les initiatives économiques citoyennes devraient être reconnues parmi les SIEG (service d'intérêt économique général). Une agence européenne devrait permettre de mutualiser à cette échelle les bonnes pratiques de l'ESS à travers l'Europe, comme d'en favoriser l'essaimage transnational, financièrement et en ingénierie.

3. Connaissez-vous Siel Bleu, l'Activité Physique Adaptée et ses apports pour la santé des personnes fragilisées par la maladie, l'avancée en âge et la dépendance ? Que cela représente-t-il à vos yeux ?

Difficile d'ignorer un groupe associatif d'ampleur européenne tel que Siel Bleu lorsqu'on a été ministre délégué à l'ESS et que Génération.s est irriguée par tant d'engagements associatifs par ailleurs. Quant à l'APA, outre l'évolution de son cadre législatif que j'ai notamment soutenu en 2016, elle fait éminemment partie des outils de prévention propre à soulager notre système de santé encore trop curatif, de même que pour voir progresser notre espérance de vie en bonne santé tandis que l'autonomie sera l'un des défis à relever de notre société.

4. Quelles seraient vos propositions pour promouvoir l'activité physique adaptée à destination des personnes les plus fragiles en Europe ?

La prescription médicale de l'APA, effective depuis 2017, mériterait de voir promu son bilan, en France comme auprès des partenaires européens, outre les 20 ans d'expérience réussie de Siel Bleu.

Mais nous pouvons aller plus loin. Tout d'abord par la promotion de l'activité physique adaptée. En octroyant plus de visibilité aux athlètes paralympiques, qui souvent invisibilisés privent des milliers de personnes de modèles, et favorise l'autocensure des personnes concernées. En développant un programme d'ampleur sur l'accès aux infrastructures. Mais aussi la formation des associations sportives à la gestion des activités

physiques adaptées car c'est en renforçant les associations locales que nous favoriserons un accès au sport de proximité, pour tou.tes dès le plus jeune âge. Malheureusement, certaines personnes le plus souvent en âge avancé n'ont plus l'autorisation médicale pour pratiquer une activité physique. Au-delà de l'importance primordiale du sport pour la santé physique, c'est aussi un formidable vecteur de cohésion, de socialisation et de valeurs. Pour cela, nous devons promouvoir la pratique du E-sport pour les classes d'âges les moins sensibilisées, et ainsi offrir un débouché aux personnes ne pouvant plus du tout exercer une activité physique.



Siel Bleu, 19 rue Mercoeur, 75011 PARIS

<https://www.sielbleu.org/>